

**FCC BIAT- CREDIMMO 2
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2011**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 31 mars 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états financiers présentent :

- Total bilan	24 724 449,056 TND
- Solde de Liquidation	19 857,285 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC Biat- credimmo 2 » au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Autre Point

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que l'agence de notation « Moody's » a dégradé les notations de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) en tant que dépositaire et recouvreur de Baa3/P-3/D+ à Ba1/NP/D. De ce fait, les stipulations du prospectus et de la convention de cession et de gestion relatives au remplacement du dépositaire et du recouvreur devraient être observées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel qu'arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2011.

**Fait à Tunis, le 12 avril 2012
Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF**

BILAN

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Créances Nées	A-1	22 104 640,171	27 740 852,492
Créances Titrisées		22 017 023,037	27 647 649,252
Créances Titrisées Douteuses en Principal		447 620,950	406 858,069
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		45 747,339	42 989,355
Provisions sur créances		(405 751,155)	(356 644,184)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 114 634,107	2 237 379,181
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	504 197,160	559 929,199
Disponibilités	A-4	977,618	1 740,061
Total des actifs		24 724 449,056	30 539 900,933

PASSIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	490 335,020	470 477,735
Solde de liquidation de départ		470 477,735	479 051,109
Variation du Solde de liquidation		19 857,285	(8 573,374)
Parts Emises	L-2	23 137 959,089	28 965 635,318
Parts Prioritaires P1		2 877 720,000	8 630 910,000
Parts Prioritaires P2		10 500 000,000	10 500 000,000
Parts Prioritaires P3		4 000 000,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques		4 000 000,000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus		256 949,186	331 435,415
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 065,798	1 000 065,798
Créditeurs Divers et Autres Passifs	L-5	96 089,149	103 722,082
Total des passifs		24 724 449,056	30 539 900,933

SOLDE DE LIQUIDATION

	Note	31/12/2011	31/12/2010
Opérations sur créances titrisées	S-1	1 773 471,478	2 138 327,703
Revenus nets des créances		1 815 687,786	2 298 512,993
Pénalité de retard / impayées		6 890,663	5 261,429
Dotations aux provisions		(49 106,971)	(165 446,719)
Opérations sur parts émises	S-2	(1 593 574,530)	(1 872 370,396)
Intérêts / parts		(1 593 574,530)	(1 872 370,396)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	109 549,624	59 227,029
Produits net sur placement		109 549,624	59 227,029
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(269 589,287)	(333 757,710)
Charges de gestion du FCC		(269 255,841)	(333 182,105)
Autres charges d'exploitation		(333,446)	(575,605)
Opérations exceptionnelles	S-5	0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		19 857,285	(8 573,374)

Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie net provenant des créances	7 451 733,124	8 359 922,347
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal Perçue sur créances	5 578 458,796	6 034 318,498
Intérêts perçue sur créances	1 942 276,894	2 363 643,533
Variation avance technique	(69 002,566)	(38 039,684)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(7 087 641,606)	(7 763 310,925)
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	(5 753 190,000)	(6 262 920,000)
Intérêt versés aux parts	(1 334 451,606)	(1 500 390,925)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	220 829,565	110 615,325
Acquisition de valeurs mobilières	(14 452 870,023)	(17 498 986,468)
cession de valeur mobilière	14 673 699,588	17 609 601,793
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(585 683,526)	(706 933,911)
Frais de gestion bancaires	675,128	945,533
Frais de gestion	(237 484,601)	(290 845,656)
Etat retenue à la source versée	(348 874,053)	(417 033,788)
Opérations sur Fonds de garantie	0,000	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(762,443)	292,836
Trésorerie début d'exercice	1 740,061	1 447,225
Trésorerie de fin d'exercice	977,618	1 740,061

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » a été constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	juil-2013	juil-2016	avr-2020	avr-2020	janv-2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

²Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Présentation Des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 46,18%, suivi en deuxième position par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières avec 37,32%.

Ci après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

PAR CATEGORIES D'INVESTISSEURS	PAR TYPE DE PARTS				
	% de détention	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S
OPCVM	37,32%	43,50%	41,91%	16,25%	0,00%
Banques	46,18%	39,84%	48,57%	58,75%	75,00%
Assurances	8,25%	3,33%	9,52%	25,00%	25,00%
Société d'investissement	8,25%	13,33%	0,000%	0,000%	0,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du Capital Restant Dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes (en dinars)	15 Février 11	15 Mai 11	15 Août 11	15 Novembre 11
Société de gestion	29 311,589	26 961,811	26 343,231	24 771,135
Recouvreur	29 311,589	26 961,811	26 343,231	24 771,135
Dépositaire	3 664,211	3 370,490	3 293,166	3 096,654
Total	62 287,389	57 294,112	55 979,628	52 638,924

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2011, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de **897** créances pour un capital restant dû de **22 017** milles dinars soit un amortissement de 55.97% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 6.12%⁴.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 82 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2011 :

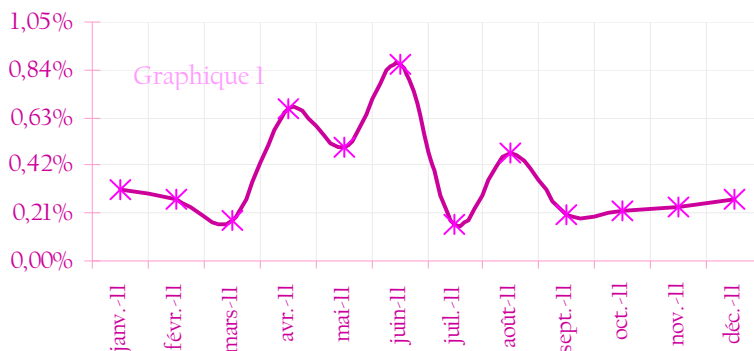
³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

⁴ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2011.

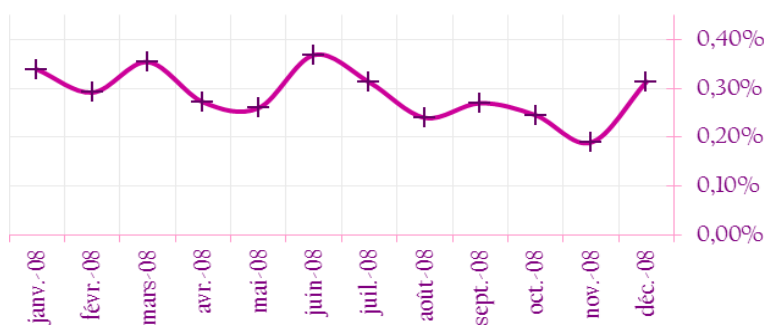
Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2011	1031	27 183	0.32%	0.34%
Février 2011	1027	26 681	0.28%	0.29%
Mars 2011	1018	26 252	0.18%	0.35%
Avril 2011	1009	25 686	0.67%	0.27%
Mai 2011	989	25 155	0.50%	0.26%
Juin 2011	976	24 566	0.87%	0.37%
Juillet 2011	963	24 160	0.16%	0.31%
Août 2011	946	23 644	0.48%	0.24%
Septembre 2011	933	23 235	0.20%	0.27%
Octobre 2011	922	22 833	0.22%	0.24%
Novembre 2011	912	22 424	0.23%	0.19%
Décembre 2011	897	22 017	0.27%	0.31%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (**Graphique 1**) et des taux des impayés (**Graphique 2**) se présentent comme suit :

Evolution des RAT



Evolution des défauts



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en Juin 2011 enregistrant un pic de 0.87%, soit un remboursement de 213 mille dinars.

Par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0.37% du capital restant dû des créances vivantes.

INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	30/04/2007	31/12/2011	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 003	22 017	27 986	55.97%
Nombre de prêt	1270	897	373	-292 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 7 076 ⁵ mille dinars soit l'équivalent de 14.15% du capital restant dû initial. - 19 créances déchues. - 62 créances échues.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

Données unitaires :**PARTS PRIORITAIRES P1 :**

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/11	5,31%	287,697	46,768	759,071	3,904	3,123
15/05/11	5,03%	240,929	48,868	807,939	2,996	2,397
15/08/11	4,92%	192,061	51,132	859,071	2,415	1,932
15/11/11	3,94%	140,929	45,005	904,076	1,419	1,135

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/11	5,81%	1 000	0	0	14,848	11,878
15/05/11	5,53%	1 000	0	0	13,671	10,937
15/08/11	5,42%	1 000	0	0	13,851	11,081
15/11/11	4,44%	1 000	0	0	11,347	9,078

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/11	6,51%	1 000	0	0	16,637	13,310
15/05/11	6,23%	1 000	0	0	15,402	12,322
15/08/11	6,12%	1 000	0	0	15,640	12,512
15/11/11	5,14%	1 000	0	0	13,136	10,509

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/11	6,81%	1 000	0	0	17,403	13,922
15/05/11	6,53%	1 000	0	0	16,144	12,915
15/08/11	6,42%	1 000	0	0	16,407	13,126
15/11/11	5,44%	1 000	0	0	13,902	11,122

⁵ Compte tenu de l'effet en principal du mois de référence

PART RESIDUELLE :

	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/11	1 503 289,903	87 969,123	70 375,298
15/05/11	1 503 289,903	71 453,968	57 163,174
15/08/11	1 503 289,903	51 221,830	40 977,464
15/11/11	1 503 289,903	72 683,338	58 146,670

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	8 630 910	10 500 000	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	5 753 190	0,000	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	2 877 720	10 500 000	4 000 000	4 000 000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2011, le fonds de réserve est plafonné.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2011, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/09/2008	Arrangement à l'amiable Récupération partielle **
	31/10/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle **
	31/12/2008	Mise en jeu de garantie réelle
ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2009	31/03/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle **
	31/08/2009	Arrangement à l'amiable Récupération partielle **
	31/10/2009	Arrangement à l'amiable
	31/10/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle **
2010	31/01/2010	
	31/03/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2010	
	30/11/2010	Récupération totale *
2011	30/11/2010	Arrangement à l'amiable
	28/02/2011	Récupération totale *
	30/04/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/05/2011	Garantie en attente de mise en

		jeu
	31/08/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	30/11/2011	Garantie en attente de mise en jeu

* : totalisant **85 333,203** dinars.

** : totalisant **39 816,029** dinars (à encaisser en 2012).

F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

Suite aux évènements survenus en Tunisie, une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

En effet, l'agence de notation financière Moody's vient de dégrader la notation des parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 2 de "Aaa.tn" à "Aa2.tn" dans un premier lieu suite à la dégradation de la note de la Tunisie elle-même, puis de "Aa2.tn" à "A1.tn" dans un second lieu, dû à l'actuelle récession économique résultant des événements politiques récents. Néanmoins, la performance globale des deux transactions répond toujours aux prévisions et attentes.

Ces notations sont expliquées par l'augmentation des risques opérationnels associés à l'abaissement de la note de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT* », l'initiateur et l'administrateur des opérations, à une note de faible qualité et au manque des services de backup destinés à soutenir des paiements sur les tranches notées dans l'éventualité d'une perturbation au niveau du prestataire de services.

* : Moody's avait abaissé la notation de la BIAT de Baa3 à Ba1 et a changé la perspective de stable à négative, le 2 août 2011.

Par ailleurs, il a semblé logique aux experts de la société de notation de matérialiser cette incertitude par une dégradation de la notation, assortie d'une mention perspective négative.

Pour le FCC BIAT- CREDIMMO 2 :

Notation des parts	Au 31.12.2010	Au 25.01.2011	Au 31.12.2011
Parts Prioritaires P1	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	A3.tn	Baa2.tn

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 - Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit »BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 - Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital Restant Dû des créances cédées au Fonds Commun de Créances à la date du 31-12-2011, détaillée comme suit :

Créances Nées	22 104 640,171
Créances Titrisées (Capital Restant Dû)	22 017 023,037
Créances Titrisées Douteuses en Principal	447 620,950
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	45 747,339
Provisions sur créances	(405 751,155)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 447 620,950 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de 397 507,229 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de 45 747,339 dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de 26 850,952 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts
		CRD	En principal	En intérêt
1^{er} cas	30/09/2008	888,909	1 602,516	1 122,093
2^{ème} cas	31/10/2008	2 348,569	1 450,642	466,358
3^{ème} cas	31/12/2008	38 881,946	1 887,386	2 870,914
4^{ème} cas	31/03/2009	22 696,525	516,387	1 255,846
5^{ème} cas	31/08/2009	7 265,689	1 630,414	1 240,586
6^{ème} cas	31/08/2009	249,754	1 118,497	442,427
7^{ème} cas	31/10/2009	7 164,788	3 330,567	435,238
8^{ème} cas	31/10/2009	37 550,841	10 731,101	3 156,799
9^{ème} cas	31/01/2010	7 342,087	1 637,032	556,142
10^{ème} cas	31/03/2010	29 892,262	4 833,448	2 249,243
11^{ème} cas	30/09/2010	107 644,229	7 634,410	7 585,490
12^{ème} cas	30/11/2010	2 122,738	2 565,721	153,898
13^{ème} cas	30/04/2011	7 357,957	2 326,486	594,014
14^{ème} cas	31/05/2011	25 370,358	10 253,239	1 850,178
15^{ème} cas	31/08/2011	2 599,478	1 244,807	207,059
16^{ème} cas	31/08/2011	39 277,174	2 396,677	2 459,469
17^{ème} cas	30/11/2011	2 144,793	1 549,802	205,198
Totaux		397 507,229		26 850,952

Nb : Un recouvrement total sur les créances déchuées de 85 333,203 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2011.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision⁶
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à 2 114 634,107 dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2011
BTA 5.25% Mars 2016	528	516 120,000	22 479,781	538 599,781
BTA 5.25% Mars 2016	3	2 907,900	127,726	3 035,626
TOTAL	531	519 027,900	22 607,507	541 635,407

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Valeur au 31-12-2011
BTZ 11 Octobre 2016	2041	1 499 196,140	1 572 998,700
TOTAL	2041	1 499 196,140	1 572 998,700

TOTAL GLOBAL	2 114 634,107
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Diverss et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2011 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **504 197,160 dinars**, réparti comme suit :

Retenue à la source	273,393
Recouvreur	502 312,633
Recouvrement Créances déchues	1 539,091
Produit à recevoir	72,043
TOTAL	504 197,160

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2011 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	75,061 dinars
Compte de réserve	902,557 dinars
TOTAL	977,618 dinars

⁶Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

1.2 Notes sur le passif**L-1/ Solde de liquidation de l'exercice**

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le Fonds Commun de Créances au 31-12-2011, et qui s'élève à cette même date à **490 335,020 dinars**.

Solde de liquidation de l'exercice	490 335,020
Solde de liquidation de départ	470 477,735
Variation du Solde de liquidation	19 857,285

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de Capital Restant Dû des parts au 31-12-2011 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2011, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2011 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	2 877 720,000
Parts Prioritaires P2	10 500 000,000
Parts Prioritaires P 3	4 000 000,000
Parts Spécifiques S	4 000 000,000
Part Résiduelle	1 503 289,903
Intérêts courus	256 949,186
TOTAL	23 137 959,089

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2011.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 065,798 dinars** et représente 2% du Capital Restant Dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le Fonds Commun de Créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du Capital Restant Dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

L-5/ Créiteurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	18 360,887
Frais Gestionnaire	18 360,887
Frais Dépositaire	2 294,848
Commission de Notation	8 000,000
Charge à payer	3 325,188
Intérêt échus en impayés	45 747,339
Retenue de TVA	0,000
TOTAL	96 089,149

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à 19 857,285 dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	2 026 706,014
Variation nette TMM	(211 018,228)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	6 890,663
Dotations aux provisions	(49 106,971)
TOTAL	1 773 471,478

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **1 593 574,530 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	261 980,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	534 866,500
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	232 150,667
Intérêts Bruts parts spécifiques S	244 317,333
Intérêts Bruts parts Résiduelle	320 260,030
TOTAL	1 593 574,530

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ces produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	37 713,968
Revenus nets sur le compte de réserve	71 162,357
Agios créditeur	673,299
TOTAL	109 549,624

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2011 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	121 710,277
Commission gestionnaire	121 710,277
Commission Dépositaire	15 214,835
Charges diverses	10 953,898
TOTAL	269 589,287